



Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023

Nancy Gardiner, Présidente

Carole Bourget, CPA
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, 2024

Numéro de catalogue : lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au [Budget principal des dépenses de 2023-2024](#) et au [Budget supplémentaire des dépenses](#). Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « *renforcer la capacité du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance et promouvoir un Sud de l'Ontario dynamique, inclusif et concurrentiel à l'échelle mondiale* ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel 2023-2024](#) de FedDev Ontario.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2023-2024. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- Le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel et de fonctionnement;
- Le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et l'allocation pour automobile de la ministre.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2023.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations, au 31 décembre 2023, atteint 465 millions de dollars, ce qui représente une diminution comparativement au total de 703,9 millions de dollars pour la même période au cours de l'exercice précédent, comme l'illustre le tableau « Déclaration des autorisations ».

La diminution nette de 238,9 millions de dollars est liée aux éléments suivants :

- Une diminution de 2,6 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- Une diminution de 236 millions de dollars pour le crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- Une diminution de 0,3 million de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

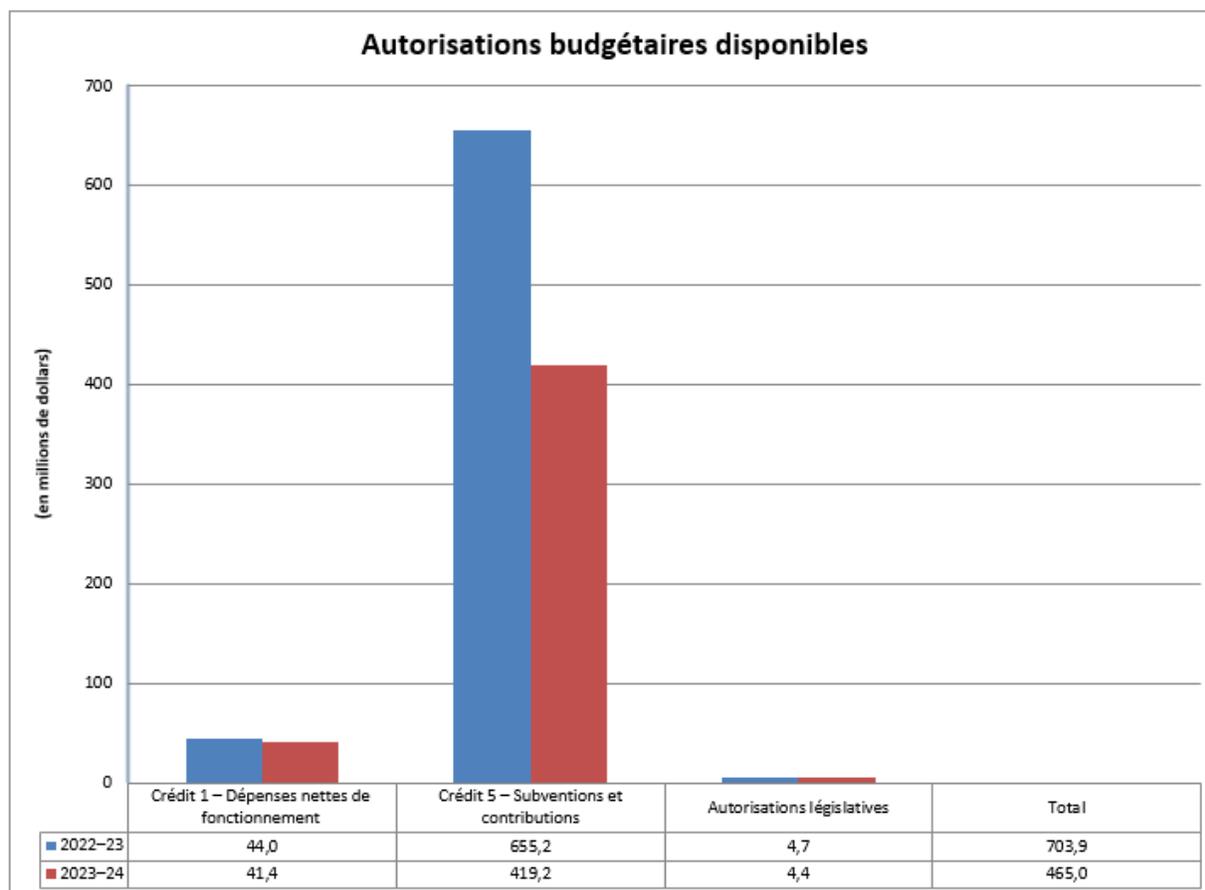
Le total des autorisations de fonctionnement du crédit 1 disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 s'élève à 41,4 millions de dollars, comparativement à 44 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, ce qui représente une diminution nette de 2,6 millions de dollars. La diminution nette est attribuée à des fonds de fonctionnement supplémentaires fournis pour soutenir la prestation d'une série d'initiatives pluriannuelles temporaires annoncées dans le budget 2021.

Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 durant l'exercice 2023-2024 s'élève à 419,2 millions de dollars, comparativement à 655,2 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023, soit une diminution nette de 236 millions de dollars. Cette diminution est liée à l'élimination progressive des initiatives inscrites au budget de 2021 pour soutenir la reprise économique dans le Sud de l'Ontario.

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 s'élève à 4,4 millions de dollars, comparativement à 4,7 millions de dollars en 2022-2023, soit une diminution nette de 0,3 million de dollars. Cette diminution des autorisations concerne les rajustements annuels apportés aux autorisations prévues pour le plan concernant les avantages sociaux des employés.

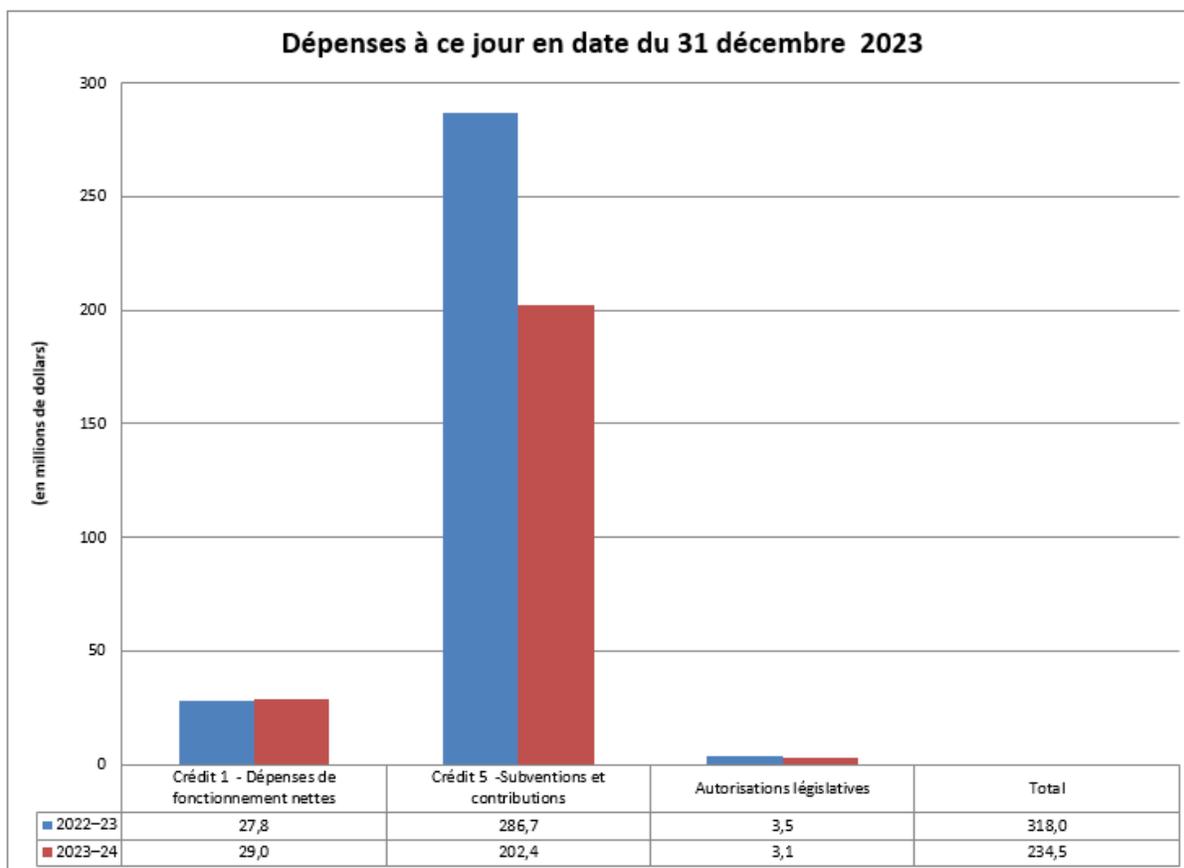


	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2023-2024	2022-2023
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	41,4	44,0
Crédit 5 – Subventions et contributions	419,2	655,2
Autorisations législatives	<u>4,4</u>	<u>4,7</u>
Total	465,0	703,9

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux présentés pourraient ne pas être rapprochés.

2.2 Analyse des dépenses

Au 31 décembre 2023, les dépenses cumulées s'élevaient à 234,5 millions de dollars, soit une diminution de 83,5 millions de dollars, comparativement aux 318 millions de dollars en date du 31 décembre 2022. La diminution des dépenses est principalement attribuable à la réduction des subventions et contributions effectuées dans le cadre des programmes temporaires relevant du budget de 2021, alors que ces initiatives arrivaient à leur terme.



	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2023-2024	2022-2023
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	29,0	27,8
Crédit 5 – Subventions et contributions	202,4	286,7
Autorisations législatives	<u>3,1</u>	<u>3,5</u>
Total	234,5	318,0

* Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux présentés pourraient ne pas être rapprochés.

Les dépenses budgétaires du troisième trimestre de 2023-2024 totalisent 87,9 millions de dollars, comparativement aux 127,4 millions de dollars pour la même période de 2022-2023, tel qu'illustré dans le graphique « Dépenses budgétaires du troisième trimestre ». La diminution nette de 39,6 millions de dollars est principalement attribuable à la diminution des dépenses en

subventions et contributions liées à l'élimination progressive des initiatives inscrites au budget de 2021.

Crédit 1 (Dépenses de fonctionnement)

Les dépenses de fonctionnement du troisième trimestre de 2023-2024 se sont élevées à 11 millions de dollars, comparativement à 9,7 millions de dollars pour la même période en 2022-2023. La variation des dépenses de fonctionnement est principalement attribuable à une augmentation des dépenses pour l'article courant Personnel. Les dépenses à ce jour pour le personnel ont augmenté de 0,3 million de dollars au cours de l'exercice 2022-2023, ce qui correspond aux plans de dépenses visant à mettre fin aux programmes de relance pluriannuels du budget de 2021.

Le total des dépenses dans les autres articles courants de fonctionnement est resté conforme à l'activité de l'année précédente.

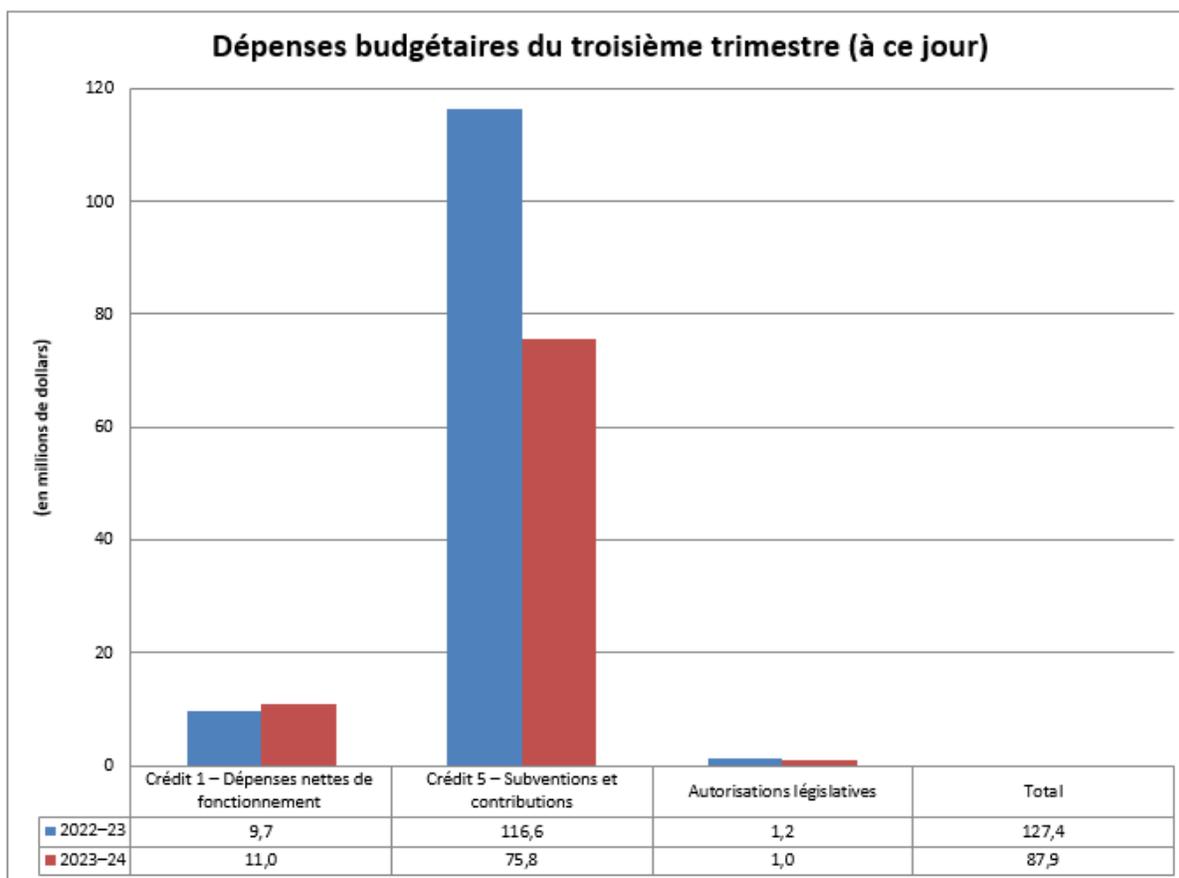
Crédit 5 (Subventions et contributions)

Les dépenses en paiements de transfert ont atteint 75,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2023-2024, comparativement aux 116,6 millions de dollars au même trimestre de 2022-2023. La diminution des dépenses trimestrielles est principalement attribuée à la fin des initiatives du budget de 2021. Le cumul annuel des dépenses en subventions et contributions totalisent 202,4 millions de dollars, soit une diminution de 84,3 millions de dollars par rapport à 2022-2023. Cela correspond à la diminution des dépenses liées aux initiatives inscrites au budget de 2021.

Autorisations législatives

Les dépenses effectuées par le biais des autorisations législatives ont été de un (1.0) million de dollars au troisième trimestre de 2023-2024, comparativement à 1,2 million de dollars au même trimestre de 2022-2023. Cette augmentation des dépenses est attribuée aux coûts moins élevés des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés liés à l'augmentation des autorisations salariales.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, voir le tableau Dépenses ministérielles budgétaires par article courant en annexe.)



(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, consulter le tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, en annexe.)

	Exercice financier (en millions de dollars)	
	2023-2024	2022-2023
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	11,0	9,7
Crédit 5 – Subventions et contributions	75,8	116,6
Autorisations législatives	<u>1,0</u>	<u>1,2</u>
Total	87,9	127,4

** Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, les totaux présentés pourraient ne pas être rapprochés.*

3. Risques et incertitudes

En 2023-2024, FedDev Ontario mettra fin à la série d'initiatives du budget de 2021, pour revenir à ses initiatives de base axées sur l'innovation et les petits programmes nationaux. L'augmentation des pressions macroéconomiques, l'incertitude autour du ralentissement possible de l'économie et les impacts des augmentations des taux d'intérêt pourraient avoir un impact sur les capacités des bénéficiaires à livrer les produits financés.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Après avoir fourni plus de 496 millions de dollars pour le Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) et plus de 600 millions de dollars pour la série d'initiatives du budget de 2021, FedDev Ontario revient à son niveau de référence d'avant la pandémie. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'Agence passera à des niveaux de fonctionnement et de dotation en personnel qui reflètent ce niveau inférieur s'agissant des programmes liés aux subventions et contributions.

Après la fin du dernier trimestre, le 2 janvier 2024, Carole Bourget a été nommée dirigeante principale des finances de FedDev Ontario

Approbation des hauts fonctionnaires

Nancy Gardiner,
Présidente
Ottawa (Canada)

Carole Bourget, CPA
Dirigeante principale des finances

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 Décembre, 2023

Déclaration des autorisations (non vérifiée)¹

	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 Décembre 2023	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 Décembre, 2022	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
(en milliers de dollars)						
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	41 386	11 026	28 954	44 023	9 699	27 817
Crédit 5 – Subventions et contributions	419 225	75 793	202 405	655 183	116 557	286 658
Autorisations budgétaires législatives :	4 368	1 037	3 113	4 722	1 180	3 541
Total des autorisations	464 979	87 856	234 473	703 928	127 436	318 016

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 31 décembre, 2023

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié)¹

(en milliers de dollars)	Exercice 2023-2024			Exercice 2022-2023		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2023	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Utilisé au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2022	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel ²	35 193	10 772	29 035	37 227	9 726	28 700
Transports et communications	740	175	416	715	127	210
Information	900	140	327	866	195	263
Services professionnels et spéciaux	7 500	808	2 052	7 405	422	1 569
Locations	375	55	86	346	81	128
Services de réparation et d'entretien	59	0	1	54	1	7
Services publics, fournitures et approvisionnements	162	112	126	155	9	32
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	806	3	28	759	318	397
Paiements de transfert	419 225	75 793	202 405	655 183	116 557	286 658
Autres subventions et paiements	19	-2	-3	1 218	0	52
Dépenses budgétaires totales	464 979	87 856	234 473	703 928	127 436	318 016

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).